

TOP CONTACT

Quotidien d'informations générations et d'investigations

Mail: journaltopcontact@gmail.com

Directeur de Publication François Régis WOLOSSEGALAMA

N°3190

Du 6 Juillet 2022

Prix : 300 F CFA

Bitcoin en Centrafrique : cinq questions pour mieux comprendre

RCA : Le constat alarmant de la cheffe de la Minusca



La ville minière de Dimbi, dans la Basse-Kotto, attaquée à nouveau par les rebelles de la CPC

La semaine du social business day a vécu à Bangui

RCA : Le constat alarmant de la cheffe de la Minusca



Valentine Rugwabiza, la cheffe de la Minusca, s'exprimait devant le Conseil de sécurité de l'ONU ce mercredi 22 juin pour présenter son premier rapport sur la situation dans le pays.

Deux mois après sa prise de fonction à Bangui, Valentine Rugwabiza s'inquiète, sur le plan sécuritaire, de « *la persistance de violations du cessez-le-feu par toutes les parties qui poursuivent leurs opérations et actes de belligérences* ». Elle souligne notamment le repositionnement de groupes armés dans le Nord, le Centre et l'Est du pays.

« De nature à saper le

***vivre-ensemble* »**

Sur le plan politique, si la diplomate rwandaise se réjouit d'un « *renforcement des mesures de confiance* » avec le gouvernement, elle fait part de sa préoccupation quant aux discours violents visant les leaders politiques.

« La Minusca relève avec la même préoccupation la persistance de la stigmatisation et l'incitation publique à la violence contre des leaders de l'opposition démocratique ou à l'égard de certains partenaires de la République centrafricaine. L'histoire et le passé récent démontrent que ce type de messages peut rapidement se traduire en actes de violence aux conséquences imprévisibles et incontrôlables. Ils sont aussi de nature à saper le vivre-ensemble, fragiliser le pro-

***cessus de réconciliation nationale et freiner les efforts entrepris. Par conséquent, il relève de la responsabilité du gouvernement centrafricain d'y apporter une réponse appropriée en prenant toute mesure utile afin de prévenir, de réprimer et de faire cesser de tels actes répréhensibles* ».**

Devant la presse, la diplomate rwandaise a annoncé la publication pour le mois de juillet de deux rapports d'enquêtes sur les violations des droits humains, notamment par les forces gouvernementales et leurs supplétifs russes. L'un de ces deux rapports a déjà été remis au gouvernement centrafricain afin d'avoir sa « *réponse* » sur les conclusions des enquêteurs, a-t-elle précisé.

RFI

TOP CONTACT

Directeur de Publication

François Régis WOLOSSEGALAMA
Tél : 75.66 65 57

REDACTION

Rédacteur en chef
Pierre IGNALIBO

REDACTEURS

Pierre BALEKOUZOU
François Régis WOLOSSEGALAMA
Paul AMOKOKPILA
Jean Jacques ALANGA

Chargée de relation extérieures
Nadine Ursela SARAMALE

Secrétariat informatique
Master computer

Imprimerie : Le DAUPHIN

La semaine du social business day a vécu à Bangui



PR. Henri KOULAYOM

Du 27 au 30 juin 2022, l'Établissement GUTSCHOOL a célébré la semaine du social business day qui est un événement mondial annuel créé par Muhamed YUNUS.

Le thème retenu cette année est : **''Construire une nouvelle civilisation-**

avant que la civilisation actuelle nous détruise''.

La civilisation actuelle basée sur la maximisation du profit nous a mis sur une voie suicidaire. Ajouté à cela, le réchauffement climatique, la concentration des richesses et le chômage. D'où la création du club 3 zéro (0 gaz carbonique, 0 pauvreté et 0 chômage).

Les activités de la semaine du social business étaient axées sur les discussions-débats avec les étudiants, une projection de visioconférence pour partager les expériences avec les amis de l'extérieur sur le social busi-

ness, etc.

L'administrateur général de GUTSCHOOL, Pr Henri KOU-LAYOM dans son intervention, a expliqué comment le Pr Mohamed YUNUS a porté son choix sur la République Centrafricaine pour installer l'antenne du social business pour permettre aux étudiants de maîtriser l'entreprenariat, crée de l'emploi afin de reculer la pauvreté.

En ce qui concerne son établissement, il a fait savoir qu'il a révisé en baisse le tarif de l'écolage des étudiantes et des anciens bacheliers.

François WOLOSSE

Déclaration du Front Républicain relative à la grande mobilisation du vendredi 8 juillet 2022 au monument des martyrs

Centrafricaines, Centrafricains,
Chers compatriotes,

Notre initiative citoyenne et populaire visant à demander la révision de la constitution du 20 mars 2016, animée par des argus scientifiques et juridiques et ayant convaincu l'opinion publique, tend à devenir une réalité, voilà pourquoi nous devons la booster en outrance aux fins de concrétiser notre demande.

De la fécondation, le 29 avril 2022, sa gestation à l'Assemblée Nationale, notre proposition embryonnaire portée par l'honorable **Brice Kevin KAKPAYEN** et ses pairs, tend à devenir fœtus, déjà sur la table du gouvernement, pour être soumise sous forme de projet à l'Assemblée Nationale pour bénéficier de l'adhésion des élus de la nation.

Voilà pourquoi, nous vous appelons à ce grand rendez-vous de l'histoire, vendredi 8 juillet 2022 à Bangui au monument des martyrs et dans vos préfectures respectives à se lever comme un seul

peuple UNI pour brandir au nid de pie nos vifs appels.

OUI au projet de loi constitutionnel,

OUI au référendum constitutionnel

Le peuple doit s'approprier de la nouvelle constitution pour que vive la République Centrafricaine. **GRANDE, PUISSANTE et EMERGENTE.**

SOYONS NOMBREUX.

Le Président

Bitcoin en Centrafrique : cinq questions pour mieux comprendre

Alors que Bangui lance officiellement son nouveau système monétaire numérique dénommé « Sango » le 3 juillet prochain, quels sont les véritables enjeux de cette décision ? Décryptage.

1 - Pourquoi maintenant et pour quoi faire ?

Financièrement, toutes les possibilités d'aides à destination des caisses centrafricaines sont bloquées depuis près de dix ans. Fin juillet 2021, le Conseil de sécurité des Nations unies prolongeait d'un an l'embargo sur les armes imposé depuis 2013 à la Centrafrique ainsi que l'interdiction de voyager et le gel des avoirs de certaines personnes et entités désignées par le Comité des sanctions.

De nombreux pays et institutions lui ont emboîté le pas, en réaction à l'instabilité et aux violences qui secouent le pays depuis le renversement de François Bozizé. L'aide budgétaire de la France ? Les appuis financiers de la Banque mondiale et du FMI ? Tout est gelé. Les autorités centrafricaines qui espèrent pouvoir solliciter une aide financière de la Russie, ont commencé à scruter toutes les possibilités pour tenter de renflouer les caisses de l'État.

De fait, si la Russie doit accorder des financements aux autorités centrafricaines, la transaction doit

absolument passer par la Banque centrale européenne (BCE) pour la conversion des roubles en euros. Car la monnaie en vigueur actuellement en Centrafrique est le franc CFA, qui est arrimé à l'euro et dispose d'une parité fixe et est garanti par le Trésor français. Cette transaction doit ensuite passer par la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC) pour la conversion de l'euro en franc CFA. Or, avec la cryptomonnaie, l'opération peut se faire directement sans intermédiaire, de manière instantanée et sans frais. D'où l'attrait d'un pays sous embargo pour ce genre de devise.

Les démarches pour faire du bitcoin une monnaie officielle ont débuté depuis près d'un an. Mais elles se sont accélérées au fil des semaines lorsque les voies traditionnelles de ravitaillement financier du pays se sont bloquées davantage. Bangui vient d'ailleurs d'annoncer le lancement le 3 juillet prochain de « Sango », son nouveau système monétaire numérique alimenté par la technologie blockchain [technologie de stockage et de transmission d'informations sans intermédiaire]. « Le Sango, catalyseur de la tokénisation des vastes ressources naturelles du pays, est l'initiative économique la plus progressiste en Afrique et ailleurs », peut-on lire dans le communiqué diffusé par la présidence centrafricaine le 27 juin. En d'autres termes, le nouveau système monétaire numérique promet de valoriser les ressources naturelles du pays dans le monde digital, en les matérialisant dans des tokens (des jetons) échan-

geables sur une blockchain.

2 - Comment est censée fonctionner la nouvelle « monnaie » ?

Devise numérique reposant sur la technologie de la blockchain qui prétend assurer la sécurité, la transparence et la fiabilité des transactions, la cryptomonnaie n'a pas d'existence physique, ni de cours légal. Elle échappe ainsi au contrôle de la Banque centrale.

En Centrafrique, cette monnaie numérique a vocation à être utilisée à côté du franc CFA - la monnaie régionale encadrée par la Banque des États d'Afrique centrale (BEAC). Concrètement, les Centrafricains pourront désormais effectuer des transactions avec le bitcoin, s'ils disposent d'une connexion internet et d'un portefeuille numérique (*wallet*) ou d'un accès à une plateforme de cryptomonnaie, dont l'usage a été légalisé il y a deux mois.

Autre changement : tout agent économique est tenu d'accepter cette cryptomonnaie comme moyen de paiement lorsqu'elle est proposée pour un achat. Et si le franc CFA reste la « monnaie de référence », comme l'a expliqué la présidence centrafricaine fin avril, l'État doit garantir « une convertibilité automatique et instantanée » des cryptomonnaies utilisées en Centrafrique - et vice versa.

Selon les experts, l'usage des cryptomonnaies qui s'accompagne de l'anonymat, augmente les risques de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme. La volatilité de la monnaie numérique - liée au fait que le bitcoin fluctue en fonction de la loi de l'offre et de la demande - crée aussi des risques. Quant au taux de

pénétration d'internet, qui se situe autour de 11 % dans le pays, il laisse place à de grandes incertitudes sur le succès potentiel de l'initiative.

3 – Existe-t-il un précédent dans le monde ?

La Centrafrique est le deuxième pays au monde à avoir pris une telle décision après le Salvador, le 7 septembre 2021. Dans ce pays d'Amérique latine qui a acheté 550 bitcoins (l'équivalent de 22,4 millions de dollars au cours d'alors) dès octobre, la pénétration de la nouvelle monnaie n'a pour le moment pas l'effet attendu.

Une étude récemment publiée par trois chercheurs des universités de Chicago, de Pennsylvanie et de Yale estime qu'à ce jour au Salvador, 20 % des entreprises acceptent la cryptomonnaie, la majorité d'entre elles étant des grandes entreprises. « Nous constatons également qu'en moyenne, seulement 4,9 % de toutes les ventes sont payées en bitcoin, et que 88 % des entreprises transforment ses bitcoins en dollars, sans les conserver dans Chivo Wallet [l'application conçu par le gouvernement pour opérer des paiements en bitcoin, ndlr] », indique les auteurs de l'étude.

Le Salvador a fait le choix de garder le dollar en parallèle. Dans ce pays où 64,6 % de la population a accès à l'internet mobile, le bitcoin peut permettre de régler ses achats, de rembourser un crédit ou encore de payer ses impôts. À la différence de la Centrafrique, la décision du Salvador n'a pas donné lieu aux mêmes réactions négatives de ses voisins car la région n'est pas intégrée économiquement et n'est soumise à aucun régulateur régional. Le Salvador demeure néanmoins dépendant du dollar et observé par les institutions multilatérales comme le FMI, qui a critiqué son choix et proposé une aide financière

contre l'abandon de la cryptomonnaie.

Bien que les résultats soient mitigés et l'annonce soudaine, le pays dirigé par Nayib Bukele a en partie préparé sa conversion au bitcoin en lançant en juin 2021, l'application Chivo Wallet. Le lancement de l'application a été couplé à une incitation financière lors de son téléchargement (30 dollars en bitcoin) et donné lieu à une vaste campagne de promotion auprès de la population via les réseaux sociaux et les médias. Chivo Wallet n'a néanmoins pas conquis les foules (50 % de la population l'a téléchargé selon les autorités salvadoriennes mais peu l'utilisent au quotidien) et subit encore des bugs et des fraudes.

Par ailleurs, le Salvador qui espère devenir un leader du modèle bitcoin dans le monde, n'a pas défini de réglementation claire sur la question.

4 – À quels risques s'expose Bangui ?

Sur le plan macroéconomique, la Centrafrique s'expose à des difficultés en matière de levées de fonds et d'emprunt. L'expérience salvadorienne montre que le choix du bitcoin a poussé les agences de notation comme Moody's ou S&P à abaisser drastiquement leur notation souveraine. En conséquence, la capacité d'emprunt du Salvador est aujourd'hui lourdement freinée par des taux d'emprunt fixés à 24 %.

Le pays d'Amérique centrale a ainsi tenté d'émettre des obligations bitcoin afin de lever un milliard de dollars dont la moitié servirait à acheter des cryptomonnaies. Ainsi qu'au financement de Bitcoin City, une métropole rêvée par Nayib Bukele qui serait dédiée aux fermes de minage du cryptoactif. Mais cette initiative n'a pas rencontré le succès espéré et est pour le moment reportée.

Sur le plan réglementaire, le pays fait face à un vide juridique qu'il doit combler. « Il faut établir des taxonomies claires pour définir les conditions d'entrée sur le marché. Le régulateur – qui doit lui aussi être précisément désigné – doit assujettir les opérateurs aux obligations liées à l'anti-blanchiment et les obliger à ob-

tenir une licence », indique Sofia El Mrabet, avocate, membre de l'incubateur de politique publique Je m'engage pour l'Afrique et experte des fintech.

« Il existe 16 000 cryptomonnaies dans le monde et 80 % d'entre elles sont de l'escroquerie. Si elle veut réussir, la Centrafrique doit donc rapidement réguler le secteur pour éviter les arnaques qui contribueraient à nourrir la peur d'une population qui n'est pas éduquée à la finance et encore moins aux cryptomonnaies », abonde Nelly Chatue-Diop, fondatrice d'Ejara, startup camerounaise qui développe un portefeuille de crypto connecté aux services de mobile money.

5 – Sur qui Touadéra s'appuie-t-il pour faire aboutir son projet ?

En première ligne des démarches d'officialisation de la cryptomonnaie, on trouve le ministre conseiller du président centrafricain en matière de grands travaux et d'investissements, Pascal Bida Koyagbele. Très proche de Faustin Archange Touadéra dès son accession au pouvoir en 2016, Bida Koyagbele fait partie de ceux qui ont rapproché Bangui de Moscou.

Il a tout pouvoir de mener des projets dits d'investissements, avec dans son sillage, des Russes qui gravitent autour du président centrafricain. C'est lui qui a rencontré des spécialistes de la blockchain aux États-Unis pour travailler sur le projet centrafricain.

À ses côtés, on retrouve également Gourma Zacko, le ministre centrafricain des Postes et Télécommunications. C'est lui qui a défendu le projet de loi à l'Assemblée nationale. Quant au Camerounais Émile Parfait Simb, devenu très proche de Touadéra, il fait partie de ceux qui ont mûri l'idée. Il a même obtenu un passeport diplomatique avec pour titre officiel celui de conseiller spécial du président de l'Assemblée nationale et patron du parti au pouvoir, Simplicite Matthieu Sarandji.

Source : Jeune Afrique

Découverte d'un corps sans vie devant le marché de Boy-Rabe à Bangui, la victime serait torturée



Le corps d'une personne a été retrouvé ce samedi 2 juillet 2022 dans la matinée devant le marché public de Boy-Rabe, dans le quatrième arrondissement de Bangui. Une enquête pour

meurtre a été ouverte immédiatement après la découverte de cadavre.

Selon les premiers éléments d'informations recueillis par la direction de service de police judiciaire, la victime s'appelle Mandji Marc, âgée de 33 ans. L'homme serait un pompiste à la station d'essence du quatrième arrondissement.

À en croire aux premiers témoignages recueillis par les enquêteurs de la brigade criminelle, dans la nuit du vendredi à samedi

2 juillet, cet homme de 33 ans aurait été poursuivi par un groupe des brigands qui l'aurait cassé le cou avant de le complètement dépouiller. Son corps a été jeté au sol dans le marché de Boy-Rabe, dans le quatrième arrondissement de Bangui.

Finalement, ce n'est que dans la matinée que son cadavre a été découvert par les premiers commerçants du marché. Il a été transféré à la morgue de l'hôpital communautaire de Bangui.

Pour sa famille, l'enquête ne doit pas s'arrêter que sur cette hypothèse qu'il aurait été tué par des brigands. Il faut enquêter sur le lieu de son travail, dans son entourage, etc., explique-t-elle. Rappelons qu'à Bangui comme dans les villes de province, tuer quelqu'un est devenu un jeu d'enfant. Cela n'émeut malheureusement personne.

Affaire à suivre...

CNC

**Lisez Top contact
votre fidèle
informateur**

La ville minière de Dimbi, dans la Basse-Kotto, attaquée à nouveau par les rebelles de la CPC



vehicule militaire du onzième bataillon à Dimbi

Reprise par les forces gouvernementales le lundi 13 juin 2022, la ville de Dimbi, située à 90 kilomètres de Bambari, dans la sous-préfecture de Kembé, au sud-est de la République centrafricaine, a été de nouveau attaquée pour la seconde fois par les rebelles de la coalition des patriotes pour le changement (CPC) après de violents affrontements avec les éléments de forces armées centrafricaines (FACA), la ville serait relativement calme, et toujours occupée par les éléments de forces armées centrafricaines.

C'était le dimanche 3 juillet dans la matinée que la ville de Dimbi, située dans la sous-préfecture de Kembé a été à nouveau réveillée par des détonations d'armes lourdes et lé-

gères.

Selon des informations parvenues à la rédaction du CNC, c'est aux environs de 5 heures du matin que les rebelles de la coalition des patriotes pour le changement (CPC), lourdement armés, ont attaqué la position des soldats du onzième bataillon de forces armées centrafricaines (FACA) dans la ville. Après plusieurs heures d'affrontement, les soldats FACA ont dû se battre en retraite. Mais après le renfort des mercenaires russes par hélicoptère, l'affrontement a repris, et les rebelles se sont repliés aux alentours de la ville, bouclant totalement la localité.

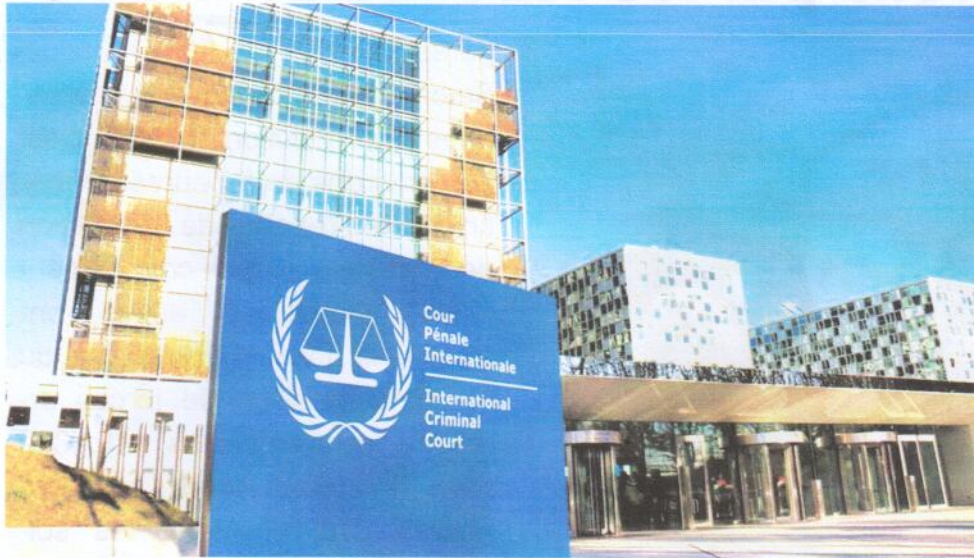
Pendant ce temps, les mercenaires de Wagner, déployés par hélicoptère, ont pu repousser les rebelles de la ville vers 11 heures.

Le bilan provisoire faisait état de six rebelles tués et cinq autres capturés. Mais du côté de l'armée nationale et des civils, aucun bilan n'est disponible.

CNC

Lisez Top contact
votre fidèle
informateur

La CPI entre critiques et propositions à l'occasion de la célébration de ses 20 ans à Bangui



Lancée en 2002, la Cour pénale internationale (CPI) a célébré, ce 02 juillet 2022, ses 20 ans. A Bangui comme à l'intérieur du pays, les victimes attendent beaucoup de cette cour qui juge les crimes de guerre et crimes contre l'humanité commis sur le territoire centrafricain. Pendant que des prévenus comparaissent devant cette juridiction, les critiques sont formulées contre celle-ci, notamment au sujet de l'acquittement de Jean-Pierre Bemba.

Pour ces 20 ans d'existence, un débat sur les forces et faiblesses de la Cour pénale internationale a été suivi en direct au bureau de la CPI à Bangui. Un travail salué par les acteurs nationaux qui proposent des pistes pour plus d'efficacité.

« Si possible, modifier le

statut de la CPI »

"En tant que grande juridiction, il faut qu'il y ait une ouverture, notamment au niveau des cours de cassation lorsqu'on rend une décision ou lorsqu'il y a des faits nouveaux. Si possible modifier le statut afin qu'il y ait, en cas d'erreur ou de révision, le rétablissement de la vérité pour que les victimes puissent être tranquilles et qu'ils connaissent les auteurs de l'infraction" a suggéré Eric Didier Tambo, procureur général près la Cour d'appel de Bangui.

Ces observations ne sont pas passées inaperçues. Pour le bureau de la CPI en République centrafricaine, l'idée de complémentarité avec les autres juridictions est une efficacité.

« Nous travaillons avec tous les autres acteurs »

"Actuellement, la Cour pénale internationale travaille en coopération avec la Cour pénale spéciale et avec les juridictions nationales. La CPI est une cour de dernier ressort. Cela veut dire que la CPI travaille avec tous les autres acteurs de la justice en République centrafricaine" a précisé Francisco Gonzalez, coordonnateur médias de la CPI.

Ces 20 années ont été un parcours, parsemé d'espoirs pour les victimes, de test dans la mise en œuvre des Fonds au profit des victimes. Mais également et surtout, de la longue marche vers la justice internationale comme réponse aux crimes de guerre, crimes contre l'humanité dont certains auteurs et coauteurs courent encore à travers la République centrafricaine.

Créée en juillet 2002, la CPI a pour but de juger les auteurs de génocides, crimes contre l'humanité et crimes de guerre sous certaines conditions. Aujourd'hui, 123 États à travers le monde y ont adhéré. Cependant, la cour ne compte que 2 des 5 membres permanents du Conseil de sécurité des Nations-Unies, notamment la France et le Royaume-Uni.

RNL